



COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS MAI 2023

Les sujets essentiels du mois

Rappel - Collecte des encombrants 2023

La période d'inscription à la collecte des encombrants est en cours jusqu'au 15 juin prochain.

Il est important de noter que l'inscription demeure obligatoire et le formulaire est en ligne sur le site ridt.ca

La collecte aura lieu au début du mois de juillet plutôt qu'au printemps.

En allongeant la période d'inscription et en déplaçant la collecte après la période des déménagements du 1^{er} juillet, la RIDT souhaite rendre encore plus accessible ce service de collecte des encombrants.

Rappelons qu'aucune inscription ne sera acceptée après le 15 juin et ce, même si les collectes n'ont pas encore eu lieu. Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite. Ce service est offert pour les résidences et les chalets, mais il n'est pas disponible pour les commerces ou entreprises.

Les encombrants doivent être déposés en bordure de chemin au moins la veille au soir de la date prévue.

Voici l'horaire

- 3 juillet : Biencourt, Lac-des-Aigles, Saint-Michel-de-Squatec, Auclair, Lejeune et Saint-Juste-du-Lac
- 4 juillet : Témiscouata-sur-le-Lac, Saint-Honoré-de-Témiscouata, Saint-Pierre-de-Lamy et Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- 10 juillet : Packington, Saint-Eusèbe, Saint-Jean-de-la-Lande et Dégelis
- 12 juillet : Pohénégamook, Saint-Athanase, Saint-Elzéar-de-Témiscouata, Saint-Marc-du-Lac-Long et Rivière-Bleue

Changement de pneus et pneus hors d'usage : ce que vous devez savoir

À compter du 1^{er} juillet prochain, la consigne environnementale facturée par le Gouvernement à l'achat de chaque pneu d'automobile neuf passera de 3,00 \$ à 4,50 \$. Ces frais n'avaient pas été ajustés depuis le lancement du programme en 1999 mais une révision du financement sera faite aux cinq ans.

Les plus récentes statistiques font état de 8,1 millions de pneus de voitures et de camionnettes récupérés en 2021, un record absolu. De ce nombre, 30 414 pneus ont été récupérés au Témiscouata pour un total de 396 tonnes. Depuis sa mise en vigueur, le programme géré par Recyc-Québec a permis de valoriser 95 % des pneus en fin de vie. À peine 5 %, des pneus trop vieux ou endommagés sont brûlés en cimenteries ou papetières pour en valoriser l'énergie.

Le programme de gestion des pneus hors d'usage est un remarquable succès en donnant une seconde vie aux vieux pneus, sous des formes parfois surprenantes.

À Rimouski, l'entreprise Techno Pneu remet annuellement en marché des dizaines de milliers de pneus remoulés. Il existe aussi d'autres débouchés aux pneus hors d'usage comme la fabrication de tapis (dont les tapis de dynamitage), de pièces moulées pour le génie civil, de membranes hydrofuges, de surfaces sportives ou de jeu synthétique, de garde-boue, de paillis, etc.

LE SAVIEZ-VOUS?

L'accumulation de vieux pneus comporte des risques élevés de contamination de l'eau, de l'air et du sol en cas d'incendie. Et ce, sans compter les risques importants pour la santé et les coûts faramineux de réhabilitation des terrains contaminés. Rappelez-vous la catastrophe environnementale du site de Saint-Amable en 1990. L'incendie avait fait rage pendant 6 jours. Outre l'évacuation des citoyens, l'État avait dû déboursier 12 M\$ pour le rétablissement du site.

Les vertus du compostage

Jeter nos restes de table et de jardin à la poubelle... coûte cher, même très cher... en plus de créer de la pollution. Il faut savoir qu'une fois enfouies, ces matières créent du méthane responsable des gaz à effet de serre et des changements climatiques. À l'inverse, en les compostant, elles se décomposent lentement en émettant du CO₂, comme dans la nature et deviennent carboneutre. Le compost qui en résulte est une véritable richesse pour les jardiniers et horticulteurs.

Le printemps, la nature reprend ses droits. C'est le moment de revoir votre composteur et toute la vie à l'intérieur en brassant vos matières, en arrosant au besoin et en équilibrant le tout avec 2 parties de matière brune (carbone) pour 1 partie de matière verte (azote).

Retrouvez le mini-guide du compostage reçu avec tout votre matériel gratuit en 2022... ou consultez-le sur notre site ridt.ca, tous les bons trucs s'y trouvent.

Et si l'hiver a été dur sur l'équipement ou que votre couvercle s'est envolé, souvenez-vous qu'il est possible d'obtenir gratuitement toutes les pièces de remplacement (couvercle, porte, tiges de fixation, etc...) à l'écocentre de votre secteur ou au bureau municipal et/ou garage municipal de votre localité.

Sur ce, bon printemps et bon compostage ! Au Témiscouata, chaque geste compte !

Plus d'excuses pour ne pas gérer ses matières organiques ... et les autres matériaux

La RIDT et ses 19 municipalités ont mis en place différents moyens pour que les citoyens qui ne veulent pas gérer leurs matières organiques à la maison puissent quand même éviter de les mettre avec leurs déchets et participent cet effort collectif.

Trois moyens sont disponibles au Témiscouata, en plus du compostage domestique que chacun peut faire chez-soi.

- Utiliser l'un des 4 écocentres (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac) pour y apporter toutes ses matières, que ce soit des matières organiques (végétales et/ou animales), des résidus verts, des branches ou bien les autres matières comme les encombrants, matériaux de construction, résidus domestiques dangereux, métaux, pneus, etc... Il s'agit des sites les plus complets pour toutes vos matières résiduelles.
- Utiliser l'un des 16 dépôts municipaux. Chaque municipalité qui n'a pas d'Écocentre sur son territoire dispose maintenant d'un endroit pour y apporter les résidus verts, les branches et les résidus domestiques dangereux (peintures, huiles, piles, etc...) ATTENTION – un dépôt municipal n'est pas un écocentre et ne peut pas recevoir toutes les matières acceptées dans un écocentre ! Merci de respecter les consignes affichées sur le site et de ne pas y laisser de matières non acceptées. Le point de dépôt est réservé à l'utilisation des citoyens. Les entreprises doivent utiliser l'un des 4 écocentres, selon les conditions applicables. Pour plus d'information, veuillez contacter votre bureau municipal.
- Utiliser l'un des 50 points d'apport volontaire (PAV). Il s'agit de gros conteneurs bruns à chargement avant qui sont spécialement conçus et identifiés pour recevoir les résidus alimentaires d'origine animale et végétale. Ils sont vidés une fois par semaine toute l'année et le contenu est transporté dans une usine pour y être valorisé.

Pour connaître les adresses et endroits où sont situés les écocentres, dépôts municipaux et points d'apport volontaire (PAV)... visitez le ridt.ca

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

Début de la saison des vidanges d'installations septiques 2023

La saison des vidanges d'installations septiques aura lieu cette année entre le 8 mai et le 27 octobre. Le calendrier prévu par municipalité est disponible sur notre site ridt.ca.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Simetech Environnement conformément à la réglementation en vigueur et tel que spécifié dans les règlements de chacune des municipalités de la MRC de Témiscouata.

Si la vidange de votre installation septique est prévue en 2023, vous recevrez une lettre de confirmation de la RIDT au préalable, soit environ deux semaines à l'avance.

Voici les choses importantes à savoir pour la vidange :

- ✓ Votre numéro civique doit être clairement affiché en bordure de chemin
- ✓ Vous devez localiser les accès de votre installation septique. Utilisez un repère facilement visible et enlevez ce qui pourrait bloquer l'accès au camion
- ✓ Tous les couvercles doivent être accessible, c'est-à-dire dégagés d'au moins 10 cm (4 pouces) autour, de tout obstacle, terre, gazon, etc... S'ils sont mal dégagés, de la terre pourrait tomber dans le fond et causer des problèmes à l'installation. Les opérateurs ne sont pas tenus de réaliser une vidange si les couvercles ne sont pas dégagés.
- ✓ Votre installation est peut-être munie d'un pré-filtre et vous êtes responsable de son entretien.
- ✓ Si vous avez des animaux domestiques, tenez-les à l'écart et à distance sécuritaire de l'installation.
- ✓ L'entreprise, une fois la vidange effectuée, vous laissera un avis indiquant les opérations réalisées.

Merci de votre collaboration.

Gestion des matières organiques et compostage... c'est important et voici pourquoi !

Au Témiscouata, tous les services sont maintenant disponibles gratuitement pour la gestion des matières résiduelles afin d'éviter de tout mettre à la poubelle. Mais aujourd'hui, si le tri des matières recyclables est généralement bien compris, il en est peut-être autrement pour les matières organiques.

D'emblée, il est bon de se rappeler qu'au Témiscouata, nous avons fait le choix d'une méthode adaptée à notre milieu, « écologique et économique » pour la gestion de nos matières organiques. Avec une gestion dites « à la source », nous avons choisi de détourner du bac à déchets nos restes de tables et autres matières organiques pour cesser de les enfouir. Celles-ci représentent près du tiers du contenu du bac à déchet.

Tous les résidents de la région ont reçu gratuitement l'an dernier tout le matériel nécessaire pour s'adonner au compostage domestique. On estime que cette façon de faire, en évitant l'ajout d'une troisième collecte d'un bac brun, aura permis d'économiser collectivement 635 000 \$, économie qui sera récurrente chaque année par la suite.

Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

Voici quelques exemples d'autres sujets qui seront abordés sur notre page Facebook prochainement

- Bon coup pour l'environnement – Festival le Tremplin 2023

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT

Comment composter facilement à la maison



N'hésitez pas à demander gratuitement des équipements supplémentaires pour le compostage ou le stockage pour vos matières organiques.



Composteur



Chaudière de 5 gallons



Réceptacle de cuisine



Tiges de fixation pour composteur



Aérateur



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LE 15 JUIN 2023
au ridt.ca ou par téléphone 1 866 789-RIDT (7438)

UNE SEULE COLLECTE D'ENCOMBRANTS, PRÉVUE AU DÉBUT DU MOIS DE JUILLET 2023

Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.



Pour s'inscrire :

ridt.ca

